

Ce que la haine des juges dit de la France qui vient

PAR FABRICE ARFI

ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 29 DÉCEMBRE 2021



MM. Mélenchon, Sarkozy, Macron, Dupond-Moretti et Zemmour. © AFP

De Zemmour à Dupond-Moretti et Macron, de La France insoumise à Sarkozy et Guéant, l'année 2021 aura montré combien une partie du monde politique français partage une vieille obsession: la haine des magistrats anticorruption et de ce que leurs enquêtes mettent au jour. Voici pourquoi c'est dangereux.

L'année qui s'achève aura brossé, probablement plus que toute autre avant elle, le portrait d'une justice française qui n'en peut plus d'assister, impuissante, à sa propre déliquescence. Elle l'a fait savoir avec éclat le 15 décembre dernier lors d'une **mobilisation des personnels de justice** inédite par son ampleur et historique par sa diversité. En face, une partie du monde politique la regarde au mieux avec une compassion opportune, au pire avec indifférence et mépris.

Alors que la campagne présidentielle va saturer l'espace public durant les prochains mois avec son lot de promesses et de postures, je voudrais parler ici d'une frange très particulière de la justice: celle qui s'occupe de la poursuite des délits économiques et financiers, celle de la lutte contre la délinquance dite «en col blanc», celle, en somme, des «affaires».

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Cette justice est très minoritaire – c'est statistiquement indéniable – et elle est loin d'incarner à elle seule, tant s'en faut, tous les maux que le corps judiciaire traverse depuis des décennies en France. Mais parce qu'elle est celle qui dévoile les inégalités qui minent la confiance dans le fait démocratique, celle qui traque

les privilèges de l'argent, scrute l'influence occulte des réseaux, décrypte les mensonges des pouvoirs et met au jour les impostures du discours, pour tout cela, il lui arrive, à cette justice, d'être honnie.

L'un des deux candidats d'extrême droite à l'élection présidentielle, Éric Zemmour, qui semble captiver la partie de l'écosystème médiatique adorant le rôle du lapin pris dans les phares d'une voiture, ne cesse de multiplier les attaques contre elle.

Début décembre, lors de son meeting de Villepinte, il a par exemple fustigé «*le système avec ses juges aux ordres*», en les mettant dans le même sac que les «*journalistes militants*» – ce qui, soit dit en passant, ne manque pas de sel venant d'un éditorialiste du *Figaro* et de CNews, qui se lance en politique... Ou en octobre, à Béziers, en digne héritier de Joseph de Maistre (1753-1821), le théoricien de la contre-révolution, où il a affirmé vouloir «*retirer le pouvoir aux contre-pouvoirs*».

Ces deux déclarations incendiaires – c'est le but: mettre le feu pour jouer ensuite au pompier – ont provoqué ici ou là des indignations politiques et médiatiques. Mais ce serait une erreur de considérer que ce qu'a dit Éric Zemmour à Béziers et à Villepinte, avec les outrances qui forment sa signature, ne rencontre pas au fond une pensée dépliée depuis des années par tout un tas d'hommes et de femmes politiques de l'arc dit républicain, de droite ou de gauche, mais aussi de commentatrices et commentateurs de la chose publique.

De ce point de vue, comme de nombreux autres, Éric Zemmour n'est pas totalement à part pour une raison évidente: il vient de ce monde. Il en est une excroissance monstrueuse, ce qui signifie que le problème n'est pas de nature, mais de degré.

De fait, on a connu plus antisystème que quelqu'un qui est l'enfant de Dassault (propriétaire du *Figaro*) et Bolloré (propriétaire de CNews) – deux capitaines d'industrie milliardaires qui ont (ou ont eu) maille à partir avec la justice anticorruption – et auquel le service public, avec l'émission «On n'est pas couché» (France 2), a donné pendant des années une caisse de résonance inespérée.

Le discours d'Éric Zemmour n'a pas changé et la «cohérence» de son propos est d'ailleurs l'un des arguments qu'il ne cesse de proférer pour s'attirer des faveurs. Une chose est néanmoins différente: ce qu'il disait hier médiatiquement, il le martèle aujourd'hui politiquement.

Dans le grand bain de la haine des juges, Éric Zemmour rejoint donc une longue liste de responsables qui rêvent d'irresponsabilité. Dès lors, comment être effaré en 2021 des propos de Zemmour sur les contre-pouvoirs sans être sidéré de l'attitude du garde des Sceaux, **Éric Dupond-Moretti**, mis en examen pour avoir utilisé les moyens disciplinaires de son ministère afin de régler des comptes avec des juges anticorruption qu'il combattait quand il était avocat?

Sans l'être des sous-entendus conspirationnistes de **La France insoumise** (LFI) depuis qu'un juge financier s'intéresse aux **pratiques** du parti durant l'élection présidentielle de 2017?

Sans l'être du maintien au gouvernement du secrétaire d'État **Alain Griset** jusqu'à sa condamnation?

Sans l'être des propos de **Brigitte Macron** à Michèle Marchand après sa sortie de prison dans l'affaire Takieddine-Sarkozy?

Sans l'être après avoir vu un **François Bayrou** débarqué du gouvernement parce qu'une enquête avait été ouverte contre lui mais nommé haut-commissaire au plan une fois mis en examen?

Sans l'être face au spectacle affligeant de chaînes d'info en continu qui préfèrent se demander s'il n'y a pas un problème avec la justice en France quand un ex-président, **Nicolas Sarkozy**, est deux fois condamné pour des atteintes à la probité plutôt que de s'interroger sur l'état de la corruption dans notre pays?

Sans l'être par l'absence d'événement majeur qu'aurait pu représenter l'incarcération de **Claude Guéant**, ancien ministre de l'intérieur, n°2 de l'Élysée et patron de la police?

« *La corruption de chaque gouvernement commence presque toujours par celle des principes* », a écrit en 1748 Montesquieu, qui fut l'un de ceux qui a théorisé que la corruption *dans* la République est la corruption

de la République. Qu'elle représente, en somme, un feu rampant susceptible d'altérer un régime voire de le détruire, si l'on n'y prend pas garde.

Éric Zemmour et tous les autres se lovent pour leur part dans une vieille tradition politique européenne selon laquelle la justice doit avant tout être un instrument de conservation de l'ordre social qui sied à celui qui gouverne. Ce fut vrai pour Giovanni Botero (1544-1617), l'inventeur de la «raison d'État», de Napoléon (1769-1821), qui a voulu faire des procureurs des sortes de préfets judiciaires, ou, plus près de nous, du sénateur et avocat communiste Marcel Willard (1889-1956) pour qui «*le juridique doit toujours rester subordonné au politique*».

Cette question n'a donc pas, en soi, de couleur politique, parce qu'au-delà des lignes partisans, elle dit quelque chose de fondamental du rapport au pouvoir de ceux qui le détiennent face à la multitude inquiète de citoyens en droit de savoir pour pouvoir choisir.

C'est pour cette raison que, contrairement à la promesse de *L'Esprit des lois*, la justice française n'est pas un pouvoir, pas vraiment, pas totalement, mais une administration de l'État, une «*autorité*», selon la vision verticaliste de la Constitution de 1958 — maintes fois promise pendant les campagnes électorales, l'indépendance de la justice est d'ailleurs vite oubliée à l'épreuve du pouvoir.

Et c'est pour cette même raison que certains magistrats spécialisés dans la lutte contre la délinquance en col blanc font aussi peur et sont autant détestés, qu'il s'agisse de juges statutairement indépendants du politique, comme les juges du siège (ceux de l'instruction ou qui rendent les jugements), ou qu'il s'agisse de procureurs anticorruption qui font montre d'indépendance dans certaines enquêtes en dépit du lien organique qui les rattache en France au pouvoir exécutif.

Tout cela n'est pas nouveau, ni typiquement français: en son temps, le célèbre juge antimafia Giovanni Falcone (1939-1992) était taxé de Torquemada, de rouge ou d'ambitieux par les élites politiques et économiques que ses enquêtes gênaient en Italie.

Avec d'autres (les parlementaires et leurs commissions, les journalistes et leurs enquêtes, les citoyens et leurs votes), ces magistrats appartiennent aux garde-fous qui rappellent que le pouvoir est une location en démocratie – et non une propriété – et que la première des dettes pour un responsable politique est de devoir rendre des comptes, notamment devant la loi.

En France, à quoi assistons-nous depuis que le «nouveau monde» est aux affaires, même si cela ne date évidemment pas d'Emmanuel Macron? À un raidissement face aux assauts répétés de la corruption et de son esprit mortifère digne des «Détraqueurs » dans *Harry Potter*.

En mai 2018, à l'occasion d'un entretien donné à *La Nouvelle Revue française*, Emmanuel Macron avait d'ailleurs livré cette confiance largement passée inaperçue et pourtant si bavarde sur sa conception atrophiée de ce que les Anglo-Saxons nomment l'*accountability* (le principe de rendre compte): «*Je hais l'exercice consistant à expliquer les leviers d'une décision.*» Aucun hasard donc si, quelques semaines plus tard, en pleine affaire Benalla, le président de la République n'hésitera pas à s'en prendre à la justice, à la presse, au Parlement et à l'opposition, dans un **geste populiste** d'une rare virulence.

Depuis, quelle image du respect de la justice indépendante le président de la République a-t-il donnée en soutenant contre vents et marées son ministre Éric Dupond-Moretti, en allant notabiliser sur la scène internationale le prince saoudien qui a fait découper un journaliste en toute impunité, ou en laissant son ministre de l'intérieur Gérard Darmanin couvrir des honneurs de la République le patron des archevêques de France, qui avait affirmé que le secret de la confession était plus fort que les lois de la République?

Le pire dans tout cela est peut-être que l'esprit de la corruption corrompt aujourd'hui jusqu'aux mots eux-mêmes. Au même titre que l'antiracisme est vu aujourd'hui par certains comme un danger, il semblerait que réclamer la vertu en politique soit interprété comme une requête despotique.

Alors que cette tragédie prospère à bas bruit sur le terreau de l'effondrement économique et moral de notre époque, il y a une grande absente, incapable de dire haut et fort son indignation: la gauche. Occupée à se déchirer en appelant tous les quatre matins au «rassemblement» sans y croire une seule seconde, elle semble surtout avoir oublié de rassembler... ses esprits avant la bataille de 2022.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Allières

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.